

# Procès-verbal n° 2

SAISON 2022/2023

**COMITE DIRECTEUR**

Approuvé par le Comité Directeur du 03/12/2022

## **Réunion du 24 septembre 2022 à Cachan**

### Participants :

Mmes B. AZCONA, B. CERVETTI, M. ROSCOUET, C. SIBILLA, D. TAULL, D. VIALA  
MM. S. GONCALVES-MARTINS, A. DE FABRY, JP. BASSET, C. FICHER, S. JLASSIA,  
Y.MOLINARIO, O. PILARD, A. PRIGENT, S. RIMBANO, J. TOTIN, V. VAURETTE.

### Assiste :

Mme S. DELAMARE

Membres excusés : Mmes C. BEAUCHAMP, A. GROC,

MM. J.P. ALORO, V. BRAND, K. KHEMIRI-LEVY, C. MICHEL, F. SAKANOKO, E. LERAY

Non excusé : F. HERY

Après un tour de table de présentation, le Président évoque un certain nombre de points.

## **1) INFOS DU PRESIDENT**

### **1.1 Paris Beach Pro Tour**

Au niveau des places, tout s'est fait un peu dans l'urgence. On n'avait pas eu à l'avance de lisibilité sur les tarifs, les hospitalités étaient très chères. Deux box ont finalement été achetés sur les 4 jours pour permettre l'invitation de partenaires divers (Conseil Régional, CROS, CREPS, UNSS, personnalités du monde du sport telles que R. SALEM etc). Encore quelques incertitudes, les places qui resteraient seront à disposition des membres du CD.

Il sera demandé un retour d'expérience des salariés et des élus pour voir comment coconstruire quelque chose avec RNK qui souhaite pérenniser l'événement. Là tout a été fait trop tard, nous avons connu les tarifs en septembre. Nous nous rapprocherons des Comités et des clubs pour finaliser un vrai projet.

Les bénévoles sont gérés par RNK et la Fédération. Il a tout de même fallu que nous en trouvions en dernière minute pour l'animation de stands.

La FFVolley propose un CS et un CA les 1&2/10.

Il y aura également signature d'une Convention nationale avec l'UNSS samedi. Signature à laquelle nous avons convié les responsables (directeurs ou directeurs adjoints) de nos 3 Académies ainsi que des inspecteurs EPS.

A nous de voir pour le futur ce qu'on veut faire de l'événement et faire des propositions. A l'organisateur ensuite de mettre les lignes tarifaires en face. On pourra ensuite mieux relayer vers nos réseaux.

50 places également achetées le vendredi et 50 places le samedi, liées pour certaines à un jeu sur Facebook, aussi dans l'idée d'une dotation pour les clubs qui organiseraient des Tournois

de rentrée ce WE pour les primo arrivants de l'an passé n'ayant jamais fait de compétition, ou ceux de cette année. Viroflay et Vésinet pour l'instant se sont positionnés. Une 2<sup>de</sup> date proposée avant les vacances de Toussaint qui donnera lieu à d'autres dotations.

Les 2 clubs de Beach parisiens ont été sollicités pour participer à l'organisation. Il y en effet l'organisation de qualifications (entrées gratuites) dans les 2 genres pour participer au Tournoi (au final 2 féminines et 3 paires masculines sur le tournoi principal).

Nos 3 salariés (Marion, Juliette et Loïc) seront présents sur les animations du stand. On ne sait pas encore où ils seront implantés.

Sur le court secondaire l'accès est gratuit il n'y a que le court Chatrier qui sera payant.

Quelques questions soulevées sur le côté matériel de la mise à disposition des billets, savoir s'ils sont nominatifs, sur la saisonnalité de l'événement plus ou moins contraint sur cette période compte tenu de la saison internationale etc. Quelques désagréments à venir sur le secteur compte tenu du Gd Prix de l'Arc de Triomphe et d'un PSG/Nice...

## **1.2 Préparation des JO/JOP**

**Plateforme de recrutement bénévoles : 900 candidatures reçues (la Fédération devait au moins en donner 500 au COJO).** Il y a des bénévoles identifiés pour leurs compétences à côté desquels il ne faut pas passer. Sébastien l'évoquera lors du prochain CA des 1<sup>er</sup> & 2/10.

L'engagement régional portait sur l'aide aux bénévoles à se loger par le biais du réseau des licenciés IDF. A. PRIGENT avait aussi sollicité S. FLORENT sur le sujet. Dommage que la FFVolley ait fait ce recrutement sans l'IDF. Lancer le 1<sup>er</sup> juillet pour le 15/08... difficile en pleine période estivale. Volonté de la Fédération de faire rapidement (apparemment le COJO a imposé les dates).

## **1.3 Aide régionale à l'investissement**

Le Président a rencontré P KARAM. Une discussion informelle (pas d'estimation d'enveloppe) sur la volonté du CRIF d'aider l'investissement des clubs. Par exemple, ceux qui voudraient se doter de minibus. Il serait bien que ce soit ciblé, clubs de très grande banlieue (77 ou 91) par ex. Ou là où les parents ont du mal à suivre (clubs du 93). A nous d'identifier les besoins pour être prêts à fournir des listes de clubs. Il s'agirait de SUBVENTION. On devrait en savoir plus le 3 octobre.

## **1.4 Faire remonter à la Fédération les projets de terrains outdoor**

Un salarié fédéral, Lucas JUARES, est chargé des Equipements et référent Espaces de pratique de Volley. Il peut y avoir des aides se montant jusqu'à 50K/projet. Nous avons fait remonter une trentaine de projets plus ou moins aboutis. On doit continuer de faire connaître toutes les velléités locales. J. TOTIN évoque qu'il s'agissait au départ de zones précises et demande si c'est toujours le cas (ZRR et QPV). Il faut un club de volley support. Il faudrait voir comment se déploie l'aide fédérale pour aider les clubs à monter leur projet, jusqu'où peut aller l'accompagnement au montage des dossiers (Champigny, Chevry, Créteil, Croissy, Morsang, Yerres sont demandeurs...). Il est demandé si la réfection de terrains existants entre dans ce dispositif ? (Parc de la Marville par ex). A priori non. Il faut qu'on ait des noms de personnes ressources dans les territoires pour aider à suivre les dossiers.

## **1.5 Demande à porter au CA fédéral de disposer le plus tôt possible du nombre d'équipes**

C'est déjà très lourd pour la Ligue d'emmener 6 équipes aux Volleyades. Cette année s'est aussi greffé le 92. En 2023 les Volleyades seront en Franche Comté et les Mini Volleyades dans le Grand Est. Il faut qu'on décide collectivement comment y aller.

Le 92 dit qu'il n'ira plus aux **Volleyades** (forte dépense avec forcément une équipe amputée de ses meilleurs éléments sélectionnés sur les équipes IDF). Ca ne semble pas choquer les Comités de payer au prorata de leurs athlètes sélectionnés sur une équipe « Comités ». Il n'en reste pas moins la question de la prise en charge de l'organisation d'équipes supplémentaires. A moins que l'idée soit de diminuer le nombre d'équipes Ligue. Ex 2 équipes prises en charge par la Ligue et la 3<sup>ème</sup> de chaque genre supportée par des Comités.

Les recruteurs fédéraux vont de nouveaux passer sur la Ligue durant la saison. On est une région extrêmement riche en potentiels, 15 profils avaient été détectés sur les CRE l'an passé pour 4 places en Pôle !

## **1.6 Ressources humaines**

1.6.1 Arrivée de nos 2 ADD scolaire et para santé. Il s'agit de L. LE MARREC embauché le 1<sup>er</sup> septembre et de J. COCU le 15 septembre. Il est prévu que Loïc vienne se présenter dans le courant de la matinée. Ce sera plus tard pour Juliette qui ne pouvait pas ce jour.

### 1.6.2 Alternances

- N. FARES a déjà fait un an de formation DEJEPS avec la Ligue. Il souhaitait une formation de préparation physique (a trouvé un DU sur Montpellier) mais il n'a pas été possible de trouver le contrat de qualification qui aurait permis une année d'alternance supplémentaire. Vu que la Ligue ne peut supporter le coût total d'un emploi et qu'il n'est pas non plus question de « bricoler » quoi que ce soit, nous n'avons pas de possibilité de poursuivre avec lui.

- M. PAUZIER termine son contrat mi-novembre. On devra lui faire une proposition.

## **2) VALIDATION DES PV**

PV n°1 du Comité Directeur : approuvé (1 abstention)

PV n°1 du Bureau Exécutif (BE) : approuvé (1 contre)

PV n°2, 3 et 4 du BE : approuvés à l'unanimité

PV n°12 & 13 de la CRT : approuvés à l'unanimité

PV n°12 de la CRS : dans lequel figure le classement général des équipes. Ce classement a motivé l'appel du club de Sartrouville. En effet le PV y entérine la proposition de la CAR d'accepter une montée exceptionnelle (non un repêchage) en Prénationale masculine.

A ce jour notre mode d'approbation ne comprend pas celui des BRI, or c'est le BRI n°1 du 7/07/22 qui donne la composition litigieuse d'équipes.

Les décisions sortant du domaine de compétence traditionnel d'une commission, mériteraient l'approbation de l'instance décisionnaire. Voire à ce que la CRS se dote d'un RGER de ses conditions de fonctionnement, délimitant son domaine de compétence et là où elle doit en référer au CD. En ajoutant les voies de recours.

PV approuvé avec 1 voix contre.

Il conviendra dorénavant de faire approuver les RPE de la CRS par le CD.

La CRS fera également un PV de tous les BRI contenant des décisions susceptibles d'appels.

Il faudra préciser systématiquement sur les PV les membres excusés (ou non). Y compris sur ce PV du Comité Directeur.

## **3) PRESENTATION DE LOIC AU CD**

Chaque membre du CD se présente à lui. Il expose être intéressé par le développement et le scolaire. C'est un terrain qu'il a déjà expérimenté. Dans les actions déjà entamées, il s'est notamment rendu dans le 93 sur le Tournoi Pro, a rencontré un certain nombre de personnes et de Comités. La période est favorable avec tous les établissements labellisés Génération 2024, les villes Terres de Jeux etc, il y a de fortes incitations des 2 Ministères. Une superbe journée avec l'UNSS 75 sur la Halle Carpentier le 21/09. Constat d'un fort intérêt du corps enseignant pour des formations, l'organisation de grands tournois, le volley assis si inclusif. Les gens sont réceptifs quand on parle de scolaire. Des liens forts et durables à développer.

Déjà quelques retours de clubs. Un questionnaire est en cours d'élaboration qu'il faudra pousser les clubs à renseigner. Ce sera une base de travail pour mieux cibler les actions. Les dossiers PSF et les demandes de labels de bonnes sources d'infos.

Il faudra récupérer des dirigeants et entraîneurs pour aider au maillage de terrain, avoir une cartographie des actions scolaires sur l'IDF. La constitution d'un réseau est à travailler. Entrer dans la formation des professeurs des écoles et du secondaire, les conseillers pédagogiques sport, toucher l'universitaire, les ETAPS, les professeurs de la ville de Paris etc. On a beaucoup d'atouts à faire valoir.

Un tour de table permet d'évaluer le nombre de clubs concernés par le scolaire dans les départements.

#### **4) FORMATION DES COMMISSIONS**

Quelques erreurs d'emails sur le listing fourni. Egalement une inversion sur les délégués régionaux entre S. RIMBANO (titulaire) et A. DE FABRY (suppléant).

Les commissions sont validées avec quelques nouveaux membres : J. RAGOT sur la CRA, M. ALORO sur la CDR et B. TAILLEFER sur la CRS.

#### **5) CALENDRIER dates CD fermes et AG confirmé**

Les dates de CD sont fermes et l'AG se déroulera le 17 juin à Rueil.

#### **6) POINT DES COMMISSIONS**

##### **6.1 Arbitrage**

2 féminines sur les 8 membres de la CRA. 105 arbitres disponibles pour le National et le Régional. Progression des arbitres privilégiée pour en faire monter le plus possible. Faute d'un nombre suffisant d'arbitres, la commission a choisi de reconduire l'alternance (une fois sur deux) de l'arbitrage en Régionale. Cette décision doit être actée dans un PV.

75 arbitres présents lors de la dernière réunion sur Issy les Mx. Le plus gros morceau, ce sont les nouvelles règles énoncées par la CCA. Notamment la suppression des TM techniques (ça posera souci sur les vieilles tables de scoring où les TM sont programmés).

Formations :

- Une formation juges de lignes à St Cloud le 24/09
- Une formation sur la feuille de match (FDM) pro prévue en présentiel à Levallois
- Plusieurs dates à venir pour les FDME d'Elite à PN (la formation n'est pas obligatoire pour les feuilles simplifiées comme en Régionale ou Accession)
- Les 10 & 11/12 aura lieu l'examen théorique des diverses formations

Arbitrage Beach : 12 ou 13 nouveaux dont la moitié opèrent aussi en salle. Leur nombre est en hausse constante. C'est Isabelle DUFOUR qui gère le Beach. 16 arbitres français officieront sur R. Garros !

##### **6.2 Beach**

ADD Beach : pas d'embauche pour l'instant. La recherche de profil reprendra une fois le Beach Tour passé.

S. RIMBANO indique qu'aux dernières informations de M. GODARD, les travaux de couverture des terrains du CREPS reprendront en mars pour une livraison en sept/octobre.

##### **6.3 Communication**

Il faut absolument partager toutes les actions entreprises par nos instances ou nos clubs pour que Marion les valorise. Idem pour les commissions, elle doivent donner leur actu pour figurer a minima dans la Newsletter.

##### **6.4 Discipline**

Un nouveau membre accueilli au sein de la commission. Un dossier en cours.

##### **6.5 Organisations et manifestations**

La commission va reprendre son activité. S. RIMBANO évoque les derbies sur la RP : le 30/12 Plessis/Paris Volley en masculin et le 3/01 Levallois/Stade Français St Cloud en féminines. Il y a des choses à faire avec ces événements franciliens (matches retour en mars...).

##### **6.6 Para Volley Santé**

Juliette va devoir se former aux Soft et Volley Assis. Sa formation est en Sport Santé, elle va donc établir un plan de développement dans ce domaine où nous n'avons pas encore vraiment oeuvré. Les Ateliers Fit, Soft, VA vont reprendre. Des clubs pressentis mais il faut continuer de faire de la pub pour ces actions qui dès l'instant qu'elles ont lieu, donnent une grande satisfaction et font découvrir nos « autres pratiques ». Le volet formation (VA et Santé) est à développer également. Appel à candidature de référents Para Santé dans les 2 départements dépourvus (93/94). D'ores et déjà des actions effectuées. Le 21/09 avec Juliette COCU, Loïc LE MARREC et Jérôme DUMAS, un magnifique plateau UNSS 75 sur la Halle Carpentier, sous couvert du CD75, avec visibilité du VA pour les ministres (Sport et EN) + A. LE FUR la

Pdte du CPSF ! Trouss'au Sport hier et aujourd'hui (23&24/09), la mairie de Cachan ce jour. Le 8/10 gros plateau paralympique sur la place de la Bastille.

### **6.7 Sportive**

1 forfait général en Régional féminine. En qualifications jeunes, une petite baisse en M13, augmentation en M15 et explosion littéralement en M18, pas mal en M21. Les poules sortiront lors de la réunion du mardi 27/09.

Pour info en CDF on a explosé à plus de 300 équipes par rapport à 2021. M18 filles et garçons pléthoriques qui représentent la moitié des engagements jeunes (1022 au total) ! 9 tours, des poules géographiques avant regroupement final ?... La CCS va devoir travailler dur pour trouver la meilleure formule qui ne frustrera personne. Le Président fera une proposition lors du CA du 1<sup>er</sup> octobre.

### **6.8 Technique**

Les dates des TSD 78 (29/10), 92 (24/2), et 94 (28/4). La CRT ne peut assumer et TSD et TDP. Du fait de l'arrêt de Patrick DESHAYES sur les TSD notamment, il est proposé que ce soit le CD qui accueille qui prenne en charge la sportive. Cependant c'est Patrick qui assurera le 1<sup>er</sup> de la saison puisqu'il se passe dans le 78. Une sorte de kit d'organisation sera fourni pour faciliter le travail des Comités recevants.

L'équipe ETR n'est toujours pas au complet. Surenchère des exigences. Les Volleyades étant sur une journée N2/N3, ça ne facilite pas non plus l'engagement. Se rajoute le fait que C. DUBOIS soit sur l'EDF U17M. Il ne sera donc jamais là et sera même absent à certains moments du Pôle ce qui pose un vrai souci. Une difficulté aussi à s'accorder sur le profil d'adjoint au Pôle en remplacement de N. FARES. Le DEJEPS paraît être un minimum de bagage pour faire partie de l'ETR. Il faudrait aller recruter sur les universités, les cursus DEJEPS du 92 et autres écoles de sport.

Des soucis durant l'été notamment de perte de matériel.

Il faut que l'ETR Beach se renforce car 70 jeunes s'étaient inscrits au stage de détection de l'été ! Le secteur a besoin de se structurer.

### **7) SERVICES CIVIQUES**

Sandrine DELAMARE est la référente. Il reste quelques places à prendre, mais seulement pour des clubs ayant déjà leur candidat.

### **8) AMENAGEMENT DE NOS REGLES SPORTIVES**

Le CD valide la demande faite à la CRS et aux CDS qu'elles recherchent des façons d'assouplir nos règles dans un but de développement, notamment dans un premier temps chez les jeunes sur les compétitions Interdépartementales.

Est évoqué un changement de règle non concerté, celui de la hauteur du filet en CDF M15 à 2,15m dont le Président se propose de l'évoquer au prochain CA.

### **9) RECENSEMENT DIRIGEANTS A RECOMPENSER ET HEBERGEURS 2024**

C'est une des tâches d'A. PRIGENT et d'A. DE FABRY que leur travail sur les JO et les JOP. Le constat fait jusqu'à présent est « qu'on » est largement ignorés ! Il y a une volonté du COJO de garder la main et de fonctionner en dehors des fédérations.

Sur l'implantation des entraînements des EDF indoor. Le Palais des Sports de Tremblay ne conviendrait éventuellement que pour les féminines vu la hauteur de plafond. Serait pressenti un complexe en construction sur Clichy pour sa proximité avec le village olympique. C. SIBILLA clame qu'ils ont sur Courbevoie le lieu idéal pour accueillir l'EDF !

Sur les récompenses dirigeants, 29 clubs et 35 dirigeants. Quelque chose de festif doit pouvoir s'organiser festif sur la 1<sup>ère</sup> semaine, là où il y a moins de pression sur les achats de places. Proposition faite sans doute avant la Toussaint.

### **10) COLOSSE AU PIED D'ARGILE**

Deux formations en présentiel prévues cet automne :

- une sensibilisation (2H) pour les membres du BE et les Présidents de Comités accompagnés d'une personne.

- une formation certificative (7H) réservée à l'équipe ETR et aux CTD.

Des Doodle permettront de dégager les meilleures périodes.

### **11) QUESTIONS DIVERSES**

Pas de question diverse soulevée.

Le Président donne la parole à Barbara AZCONA, notre nouveau médecin régional qu'il remercie d'être présente. Celle-ci découvre les dossiers de double et triple surclassements qui sont en nombre. Il faudrait sans doute être plus explicite sur les demandes concernant la constitution de ces dossiers. Pas mal de pression lorsque les clubs sont pressés mais malheureusement beaucoup de dossiers sont incomplets.

Pas de rapport pour l'instant avec la CCM et impossible de parvenir à se mettre en lien avec le médecin du CREPS.

*Le Président remercie tous les membres de leur présence, l'ordre du jour étant épuisé, il clôture la réunion à 13H55.*

S. GONCALVES MARTINS  
Président

B. CERVETTI  
Secrétaire Générale